

Adresse de la société populaire de Coutances (Manche), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Coutances (Manche), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 542-543;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21725_t1_0542_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019



Cette adresse sera le regulateur de la morale publique.

Le peuple étoit fatigué des crimes des tyrans anarchistes; vous les avez terrassés et si leur sectateurs osoient faire entendre leurs voix criminelles, vous etes a votre poste et le peuple est là pour faire éxécuter vos decrets, il veut la liberté bienfaisante; frappez ses ennemis, ils sont ceux de la justice, conservez jusqu'a la paix, le gouvernement révolutionnaire dans toute sa force; il doit être sévere et juste, parce que le gouvernement juste et vertueux est le seul que craigne le crime, parce que le méchant regrête la vie qui est le terme de ses forfaits. La terreur, cet arme des Rois, que vous avez si heureusement brisé, ne pénétra jamais dans notre citée; elle n'y eut trouvé aucun prétexte; personne en arrestation pour cause de contre révolution; cette commune n'avoit fourni ny émigrés, ny rebelles, tous y sont républicains; ils ne se ralieront jamais qu'au nom de la loi et de la convention qui sera leur unique boussole.

La vertu a repris son essort; la justice et la sévérité marchent d'un pas égal; la terreur ne frappera plus que les esclaves, les rebelles et les ennemis de la liberté. Grace vous soit rendûe; jouissez de votre gloire et de l'approbation de la france entière; conservez la massue nationale, frappez en les intrigans et quiconque oseroit insulter a la majesté du peuple, en voulant s'élever au niveau de la Convention nationale, nos coeurs et nos bras sont a vous.

Vive la Republique, vive la Convention nationale.

Courouge l'ainé, maire, Alain Bigot, agent national provisoire, LAMBERT, BUOT, officiers municipaux et 7 autres signatures.

l

[Les commissaires de la section de la Loi, commune de Besançon, à la Convention nationale, le 1er brumaire an III] (51)

Liberté, Égalité, fraternité, ou la mort, République françoise, une et indivisible.

Citoyens représentans

Nous ne cherchons point à nous faire un mérite de l'adhésion que nous donnons aux principes contenus dans votre derniere adresse au peuple françois, nous n'en avons jamais eû d'autres, et nous n'avons fait que notre devoir.

Mais c'est parce que nous les professons tous, ces heureux principes qui doivent faire le salut et le bonheur de la france, que nous vous devons des remercimens de les avoir mis en pratique dans un moment où il s'agissoit plus que jamais, de vous maintenir dans les pouvoirs sacrés que la nation vous a confiés, dans un moment où des esprits égarés, turbulens ou factieux, cherchoient, sinon à vous les enlever, du moins à les partager.

Mais comme le centre du gouvernement ne peut exister ailleurs que dans le sein de la Convention nationale, et que vous avés combatu et détruit le monstre que l'on appela anarchie, qui vouloit nous dévorer, agrées les témoignages de notre reconnoissance, et restés dans l'attitude imposante que vous avés prise. Chacun reviendra à l'ordre du jour que vous avés établi.

La justice et la raison ont commencé la Révolution, et elles ont fait de grands progrés; la terreur et la tirannie ont voulu la faire rétrograder; mais comme ce sont encore des monstres que vous avés également détruit, la justice et la raison, qui ne perdent jamais leurs droits, la finiront donc cette majestueuse Révolution, et pour voir arriver cet heureux jour qui ne peut être encore fort éloigné, unissons nous, et continuons a crier tous ensemble, Vive la République! vive la Convention.

Salut et fraternité.

ARTAUT, président, FRANCE, secrétaire et 7 autres signatures.

m

[La société populaire épurée de Clermont à la Convention nationale, s. d.] (52)

> Liberté, Égalité, Mort aux tyrans. aux traitres et aux intrigans.

Citoyens Représentans,

Nous avons lu votre adresse au peuple français, nos coeurs ont applaudi aux vérités eternelles qu'elle renferme, nous continuerons de suivre les principes que vous y avés consacré et d'en faire les guides de nos sentimens et de notre conduite, tel est citoyens Representans, l'hommage digne de vous et de nous, que nous vous rendons avec empressement.

Les citoyens soussignés membres de la société populaire de Clermont Ferrand.

Suivent 101 signatures.

n

[La société populaire régénérée et épurée de Coutances à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (53)

Législateurs du peuple françois

Ce n'étoit pas assez d'avoir frappé le despote infame qui couvert du masque le plus perfide avoit osé siéger sur les débris du trône, il manquoit encore à votre gloire d'assurer les destinées de la république en ecrasant les continuateurs de la tirannie.

Graces immortelles vous soient rendues, peres du peuple, vous avez encore une fois sauvé la patrie; vous avez, par votre adresse aux français en développant les principes imprimés dans tous les coeurs vertueux, porté le dernier coup aux complices de ce conspirateur, rendu aux patriotes purs et énergiques cette confiance intime qui seule les a soutenu dans les grandes crise de la révolution; vous avez substitué au règne affreux de la terreur le règne consolateur de la justice; la faction des hommes de sang est disparue et l'humanité a repris ses droits; les puissances coalisées loin de spéculer sur les funestes effets des déchiremens auxquels nous avons été en proie, viendront donc bientot se courber devant ta majesté républicaine.

Tels sont législateurs, les sentimens qui nous animent, comme vous, nous chérissons la vertu, comme vous, nous sommes et serons éternellement énergiques et comme tous les vrais républicains, nous compterons toujours au rang de nos premiers devoirs la soumission aux actes émanés de votre autorité; tout en nous renfermant dans les bornes posées par votre décret du vingt cinq de ce mois, nous continuerons à éclairer l'opinion du peuple sur ses droits et ses devoirs et fidèles aux engagemens que nous avons contracté, depuis l'aurore de la révolution nous n'aurons jamais d'autre centre commun que l'amour, le respect des loix, l'unité et l'indivisibilité de la république et la Convention nationale.

Nous terminons, représentans, en vous engageant de rester fermes à votre poste et de conserver dans les momens de crises préparés par les ambitieux, par ces hommes qui n'ont secondé la révolution que pour en faire leur patrimoine, cette attitude fière et imposante, à l'aide de laquelle nous avons évité tant fois les abimes creusés devant nous; et fort de la confiance du peuple, vous conduirez le char triomphant de la révolution jusqu'au terme qu'il doit atteindre et annéantirez tous ceux qui tenteront encore d'en ralentir la marche.

Vive la république, une et indivisible, vive la Convention nationale.

Suivent 76 signatures.

o

[La société populaire régénérée de Gien à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (54)

Citoyens Réprésentans,

La société populaire de Gien gémissait depuis longtems sur les scenes de barbarie et de sang qui ont souillé la plus belle et la plus salutaire révolution.

Des conspirateurs enhardis et protégés par une faction scelerate avaient comprimé l'opinion publique par la terreur et par le nombre des victimes qu'il immolaient chaque jour à leur ambition.

Bientôt la france entière n'aurait plus offert que le spectacle affreux de la devastation et du carnage, si les triumvirs n'eussent succombé sous le glaive qui servait à favoriser leurs projets.

Heureux réveil que celui du 9 au 10 thermidor, il a sauvé la patrie, restitué les droits à l'humanité et à la justice, déjoué la conjuration, terrassé les coupables et soustrait les patriotes à l'esclavage.

Legislateurs, c'est par vôtre courage et vôtre energie que la tyrannie a disparû pour toujours du sol de la liberté, jouïssés pleinement de votre triomphe, l'amour, la reconnaissance et le dévouement de tous ceux qui méritent de porter le nom français vous suivront par tout.

Soutenés le Gouvernement révolutionnaire, il est encore necessaire, car la malveillance, n'est que comprimée, les partisans du despotisme, les traitres et les intriguans ne sont pas sans espoir. Les mesures vigoureuses et la surveillance la plus active sont les moyens les plus propres à déjouer les complots, connaître et punir les auteurs.

Deja plusieurs ont pali devant les principes consignés dans vôtre adresse du 18 vendemiaire, mais il ne suffit pas de les épouvanter, il faut les terrasser, il faut que tous les vrais citoyens concourent à faire tomber le masque de ces hommes hypocrites qui se disent les amis du peuple et qui n'en sont que les bourreaux, des dominateurs de tout genre qui cherchent à pervertir la morale, erriger des factions et servir nos ennemis par les divisions.

Legislateurs, la société populaire de Gien qui n'a jamais dévié des principes développés dans vôtre salutaire proclamation, y trouve un nouvel appui pour les propager et les mettre en pratique.

Elle jure qu'elle n'a reconnu et qu'elle ne reconnaitra d'autre centre d'unité que la Convention, qu'elle seule a le droit de diriger l'opinion publique, de consolider les bases du gouvernement et d'assurer le bonheur du peuple, par tous les moyens que la souveraineté nationale lui a confié.

Elle jure obéïssance à la loi, haine aux meneurs, aux intriguants et aux tyrans de toute espèce, secours à l'innocence opprimée et devouement sans borne à la patrie.

Fait en séance du 28 vendemiaire l'an 3ème de la République française, une, indivisible et impérissable.

Bory, vice-président et 47 autres signatures.

 \boldsymbol{p}

[La société populaire montagnarde de Lorient à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (55)